

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 10 décembre 2024

Compte rendu sommaire

Date de convocation : 5 décembre 2024

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Olivier DUPÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE, conseillers

Étaient excusées : Bénédicte BACLE (pouvoir à Xavier TESTARD), Gaëlle BIBARD (pouvoir à Joëlle REVEILLÈRE), Christine CRUARD (pouvoir à Alain DIXNEUF), Fabienne GABILLÉ (pouvoir à Romain MARCONNET)

Secrétaire de séance : David LANCELOT

* VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2024

Validation à l'unanimité

*SPAA 49 (SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX AUTONOME DE MAINE ET LOIRE) : CONVENTION ET PARTICIPATION FINANCIÈRE

Refus de conventionner et refus de participation financière à la demande de la SPAA 49

*ATELIER MUNICIPAL – EXTENSION : CHOIX ET VALIDATION DE L'ENTREPRISE RÉALISANT LES TRAVAUX

Etude des 3 devis : - FSC BOIS – Coron : 35 395.67 € H.T. soit 42 474.80 € T.T.C. (options proposées : ossature bois sur pignon et bardage acier pour 3 657.22 € H.T. soit 4 388.66 € T.T.C.)

- Onillon – Mauléon : 29 666.61 € H.T. soit 35 599.93 € T.T.C. (options proposées : évacuation des eaux pluviales et portique de stabilité pour 2 145.00 € H.T. soit 2 574.00 € T.T.C.)

- THOMAS – Chemillé en Anjou : 39 352.42 € H.T. soit 47 222.90 € T.T.C.

L'entreprise Onillon de Mauléon avec option est retenue

*CHOLET AGGLOMÉRATION : RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES DÉCHETS

Le conseil a pris connaissance des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets au titre de l'année 2023

* CITEO : CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PRÉ-COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS HORS FOYER

Approbation de la convention de groupement pour la passation des marchés relatifs à l'acquisition de fournitures d'équipement de pré-collecte des déchets ménagers hors foyer.

* SIEML : FONDS DE CONCOURS TRAVAUX DE DÉPANNAGE

Validation de la participation financière de la commune pour un montant de 1 011.45 € TTC pour les travaux de dépannage du réseau d'éclairage public du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 pour un coût total de dépenses de 1 348.59 € TTC

* SIEML : FONDS DE CONCOURS TRAVAUX D'EFFACEMENT RÉSEAU BASSE TENSION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC RESTANT RUE NATIONALE OPÉRATION 109.23.03

Validation de la participation financière de l'avant-projet sommaire pour l'inscription des travaux au programme 2025 du SIEML et au budget commune 2025 pour un montant de 189 034.00 €

* BUDGET PRINCIPAL COMMUNE : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Pour permettre le 2^{ème} versement de la participation de fonds de concours du SIEML pour l'opération 109.21.04

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement à la section d'investissement	72 000.00 €			
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	72 000.00 €			
D 65568 : Autres contributions		72 000.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		72 000.00 €		
Total	72 000.00 €	72 000.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 2112-221 : Rénovation de Quartiers	72 000.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	72 000.00 €			
R 021 : Virement de la section de fonctionnement			72 000.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn			72 000.00 €	
Total	72 000.00 €		72 000.00 €	

* CITY STADE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Modification de l'enveloppe des travaux du city stade en raison de l'éventuel changement du lieu d'implantation de la structure : 115 000.00 € H.T. au lieu de 100 000.00 € H.T. initialement prévus lors de la délibération du 17 juillet 2024

* EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Validation de la demande de subvention auprès du département, de l'Etat dans le cadre de la DSIL et la DETR et de la Région pour une estimation financière des travaux fournie par le CAUE de Maine et Loire de 642 665.00 € H.T.

* BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GENÊTS : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Suite au calcul du stock au 31.12.2024, validation de la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 7133 : Variat ^o en-cours de production biens		43 677.00 €		
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre secti		43 677.00 €		
R 7133 : Variat ^o en-cours de production biens				43 677.00 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre secti				43 677.00 €
Total		43 677.00 €		43 677.00 €
INVESTISSEMENT				
D 3354 : Etudes et prestations de services		43 677.00 €		
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre secti		43 677.00 €		
R 3354 : Etudes et prestations de services				43 677.00 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre secti				43 677.00 €
Total		43 677.00 €		43 677.00 €
Total Général		87 354.00 €		87 354.00 €

* BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES COTEAU DU PINIER : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Suite au calcul du stock au 31.12.2024, validation de la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 7133 : Variat ^o en-cours de production biens		43 677.00 €		
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre secti		43 677.00 €		
R 7133 : Variat ^o en-cours de production biens				43 677.00 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre secti				43 677.00 €
Total		43 677.00 €		43 677.00 €
INVESTISSEMENT				
D 3354 : Etudes et prestations de services		43 677.00 €		
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre secti		43 677.00 €		
R 3354 : Etudes et prestations de services				43 677.00 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre secti				43 677.00 €
Total		43 677.00 €		43 677.00 €
Total Général		87 354.00 €		87 354.00 €

* EVOLUTION DU PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

Le conseil prend acte du débat qui s'est tenu ce jour, sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération.

* AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

*Monsieur le Maire rappelle au conseil le protocole d'accord établi lors du passage aux 35 heures hebdomadaires de travail et le fait que les agents des services techniques ont une attribution de jours d'ARTT. Monsieur le Maire souhaite revoir ce protocole pour une éventuelle suppression de ces jours d'ARTT et la réorganisation des horaires. Il rencontre les agents à ce sujet le 8 janvier prochain

*Monsieur le Maire propose les dates des prochaines séances de conseil pour 2025 : 12 février – 26 mars – 20 mai – 8 juillet – 9 septembre – 23 octobre et 16 décembre. La réunion de travail pour l'attribution des subventions aux associations aura lieu le 29 janvier

*Monsieur le Maire informe que la technologie 5G va être installée sur les antennes Orange déjà en place sur la commune

*Monsieur le Maire informe que suite à plusieurs échanges avec la secrétaire médicale et les conseillères déléguées à la santé, il réfléchit à la création d'un second poste de secrétaire médicale. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil de février 2025

* Monsieur le Maire présente la nouvelle proposition du service protocole pour les sports de haut niveau, notamment ceux de Cholet Basket. 5 places sont ainsi attribuées à la commune pour le samedi 18 janvier 2025. Les élus sont invités à s'inscrire rapidement.

*Monsieur le Maire informe qu'à une époque, 5 communes de l'ex communauté du bocage, avaient signé une convention pour refacturer aux autres des restes à charge lorsqu'elles accueillent des enfants non domiciliés chez elles à leurs services enfance. Un nouveau projet de convention est soumis à signature et Monsieur le Maire n'est pas d'accord pour la signer dans les conditions présentées sauf pour l'accueil des 0-3 ans.

*Pas de préemption pour les biens situés : rue de l'Auriet et 40 rue Nationale

* COMMISSIONS COMMUNALES

*Affaires sociales : vœux du Maire à la population le dimanche 19 janvier 2025 à 10h30 avec peut-être la présence d'un sportif olympique/ repas des élus et agents fixé au vendredi 10 janvier 2025 / pot de départ de l'agent Laurent LHOMMEDET le 14 décembre prochain / le bon à tirer du bulletin municipal a été signé aujourd'hui pour une livraison semaine prochaine / 140 enfants sont déjà inscrits au repas de Noël du restaurant scolaire le 19 décembre prochain / le conseil est invité au spectacle de marionnettes organisé par le centre des mercredis

*Aménagement de l'espace : travaux rue de la Gare : la mise en service de la pompe de relevage sera semaine prochaine / voirie définitive des genêts est faite pour les enrobés, restent les résines, peintures... un retour de l'agglomération est attendu suite à un affaissement de réseau d'assainissement (pente trop faible) pour savoir si le réseau peut leur être rendu en l'état ou bien si des travaux doivent être entrepris avant la restitution / le permis d'aménager du coteau du pinier est toujours en cours / l'enfouissement rues Auriat et Noues va bientôt démarrer par l'entreprise inéo / pour la traversée du bourg, toujours en attente d'enlever le poteau électrique qui tient 2 fils de réseau cuivre et qui empêche de finir les trottoirs et la voirie. Les plantations seront faites en janvier dans les espaces verts / l'agglomération informe que les travaux d'eau potable vont démarrer début 2025 rue Nationale (marquage au sol à partir du 26 février et début chantier le 3 mars)

*Patrimoine : les guirlandes de Noël sont en cours d'installation / un cube aux verres a été installé dans la zone de Chantelevent à coté de la borne de recharge des véhicules électriques

*Communication :

*Santé :

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 12 février 2025, Le Maire, Xavier TESTARD